CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77807** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE 10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 453 084 105

Siret : 453 084 105 00023

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 49 0816

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 113 983 321

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 113 983 321

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : ENTREPRISE VIGNERON

ZONE INTERCOMMUNALE D ACTIVITE
DE LA SABLONNIERE LOT 3
49220 LE LION D'ANGERS

Téléphone : 02 41 95 31 59 **Fax :**

Portable : 06 14 47 21 45

Responsabilité légale :
VIGNERON PHILIPPE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : vigneron.couverture@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 131 823 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	3	29/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/03/2026 14:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.